

## Conclusion

JULIE BALLINGTON

**EN 1965, LES FEMMES OCCUPAIENT 8,1% des sièges parlementaires dans le monde. En 2002, elles en occupent 14,3%. En près de quarante ans, le progrès enregistré dans le monde est bien faible et le chemin à parcourir pour atteindre la parité idéale est encore bien long.**

En 2002, la participation des femmes dans les parlements d'Afrique francophone se situe autour de 8,5%, soit à un niveau inférieur à la moyenne mondiale. Cependant, certains États, la communauté internationale et les organisations féminines ont commencé à mettre en place des processus permettant aux femmes d'accéder au pouvoir politique; on enregistre des différences sensibles de représentation de certains pays à d'autres. Les obstacles à surmonter sont nombreux avant que les postes de décision soit répartis de manière égalitaire entre les sexes et que les femmes participent comme les hommes à la vie politique. Quant aux femmes qui ont déjà pu accéder au pouvoir, elles doivent relever le défi de l'efficacité.

Le présent manuel a recensé les mesures qui ont été prises dans divers pays et organisations en faveur de l'accès des femmes au parlement. Il a également mis en lumière les obstacles que les femmes rencontrent pour accéder aux organes de décision et particulièrement au parlement. Ce faisant, des stratégies concrètes ont été proposées pour surmonter ces obstacles et pour favoriser un environnement

propice à l'égalité entre les sexes. Dépassant la dimension quantitative de la participation des femmes à la vie politique, cet ouvrage a insisté sur l'accroissement de l'influence et de l'efficacité des femmes au sein du parlement. Chaque chapitre, illustré par des études nationales de pays francophones, mais portant aussi sur d'autres pays, a présenté un aspect particulier de ce processus, depuis l'examen des obstacles et les moyens de les surmonter, jusqu'aux exemples de participation efficace au processus législatif.

### **Identification des obstacles**

Les barrières qui empêchent les femmes d'accéder au parlement sont très nombreuses. En dépit de légers progrès enregistrés ces dernières années, la représentation des femmes dans les parlements d'Afrique francophone continue à être très inférieure à celle des hommes. Les raisons d'ordre politique, socioéconomique ou socioculturel ont été longuement décrites. L'idée préconçue d'une « politique au visage masculin » continue à prévaloir, la coopération avec la société civile, y compris les organisations de femmes est quasi inexistante et on ne trouve aucun système éducatif bien conduit ni aucune formation destinés à encourager l'accès des femmes aux postes décisionnels. Enfin, la pauvreté et le sous-emploi, tout autant que l'astreinte des femmes à la double tâche domestique et professionnelle conti-

*L'idée préconçue d'une « politique au visage masculin », l'absence d'une coopération avec la société civile, y compris les organisations de femmes, ou encore d'un système éducatif bien conduit ou d'une formation spécifique sont autant d'obstacles à la participation politique des femmes.*

nue d'exercer une lourde influence sur leur possible engagement politique. Comme dans la plupart des pays de la région, de nombreux facteurs bloquent l'accès des femmes à la vie politique au Burkina Faso. On y retrouve les stéréotypes traditionnels concernant la place des femmes au foyer, tandis que la sphère publique resterait l'arène exclusive des hommes. La division sexuelle du travail confinant les femmes aux tâches domestiques et maternelles vient confirmer cet état d'esprit. Dans les pays arabes, la prédominance d'un système institutionnel dominé par les hommes, une conscience relativement peu développée de l'égalité entre les sexes et l'insuffisance de relations avec les organisations féminines restent des obstacles majeurs à l'entrée des femmes dans la vie publique.

Bien que le rôle et le fonctionnement des partis politiques soient mis en ques-

tion dans de nombreux pays, ces derniers sont toujours considérés comme essentiels dans les démocraties représentatives pour promouvoir la compétition idéologique et permettre l'alternance politique. Ils constituent les principaux rouages assurant la mise en place ou la démission des gouvernements et maintiennent une ferme mainmise sur la nomination des candidats aux divers postes élus. Il est important de savoir que les partis politiques détiennent la clé de la distribution égalitaire de la décision entre les sexes. Puisqu'ils ouvrent la porte aux postes élus, ils ont la clé de l'accès des femmes à la vie politique. Le choix des candidats par les partis est sans doute le passage le plus crucial sur le chemin du parlement. Aussi longtemps que les partis politiques conserveront leurs préjugés sexiste, les femmes n'auront pas accès au parlement. Bien que quelques-uns commencent à prendre des mesures pour augmenter le nombre de femmes dans leurs rangs, le progrès restera lent. Les partis politiques doivent aussi assurer le financement des campagnes des femmes.

Le système de scrutin pèse également sur les chances des femmes. Les élections qui ont lieu à la représentation proportionnelle enregistrent un plus grand nombre de femmes élues que les élections au système majoritaire. Au chapitre 3 de cet ouvrage, on peut voir que le scrutin proportionnel encourage les partis au panachage entre les différents groupes sociaux et les deux sexes, afin d'attirer un large éventail d'électeurs. La présence de femmes sur les listes, et le fait que les listes soient bloquées ou non ont également leur importance sur la représentation des femmes. Au contraire, dans les systèmes majoritaires, les partis politiques ne tiennent compte que de leur meilleure chance et, la plupart du temps, cette meilleure chance est masculine.

Si le scrutin proportionnel de liste offre la meilleure opportunité de promotion pour les candidates, il n'en reste pas moins que ce système ne sera efficace que si les partis prennent la promotion des femmes en considération. Dans la plupart des pays francophones, le nombre minimal de candidates et leur position en fin de listes continuent à bloquer la présence des femmes au parlement.

### ***Surmonter les obstacles***

En ce qui concerne l'augmentation de la participation politique des femmes, on enregistre une prise de conscience favorable à certaines stratégies et notamment à l'usage des quotas. On constate des avancées sensibles dans de nombreux pays où les femmes ont exercé des pressions sur les partis politiques en faveur des quotas

en matière d'élection ou de la procédure des sièges réservés. L'exemple de la France, qui a adopté une loi sur la parité exigeant une égalité d'accès pour les femmes et les hommes à tous les postes élus, est particulièrement intéressant. Des mesures telles que les quotas permettent d'accroître sensiblement le nombre de femmes aux postes élus et, de ce fait, contribuent à assurer la présence de ce qu'on appelle une masse critique.

Cependant, il ne faut pas oublier que le seul recours aux quotas n'est pas suffisant en soi. Telle est la leçon à retenir de l'étude comparative présentée dans cet ouvrage montrant des variations importantes entre les divers pays quant à l'application de cette méthode et aux résultats obtenus. Les effets positifs des quotas dépendent de l'adhésion des partis à l'esprit de la loi, des modalités d'application de la loi et de l'ouverture des mentalités. Si la proportion des candidatures féminines reste faible, si elles ne sont pas placées en positions éligibles sur les listes ou dans des circonscriptions « gagnables », il y aura toujours un large décalage entre le nombre de femmes élues et celui des hommes. L'Afrique du Sud offre l'exemple réussi d'un parlement où les femmes ont vu leur nombre augmenter considérablement grâce à l'adoption de quotas de fait par le parti majoritaire et un panachage entre les hommes et les femmes dès le haut de ses listes. Au Sénégal, au contraire, certains partis politiques ont exprimé leur accord avec le principe des quotas de femmes, mais ils n'ont pas mis cet engagement en pratique de manière systématique. Les mesures d'application doivent être strictes. En Inde, c'est la mise en pratique de la procédure des sièges réservés aux femmes dans les conseils municipaux qui s'est montrée positive. Pour autant le débat entre l'adoption de cette

*Bien que leurs résultats ne soient pas garantis, des mesures telles que les quotas permettent d'accroître sensiblement le nombre de femmes aux postes élus et, de ce fait, contribuent à assurer la présence de ce qu'on appelle une masse critique.*

dernière procédure ou de celle des quotas au niveau national n'est pas clos. La nature du mouvement féministe et des organisations féminines qui se consacrent à la participation politique des femmes ou qui la soutiennent constitue un autre facteur important pour l'augmentation des candidatures féminines. D'importants progrès ont été accomplis là où il existe une action coordonnée entre les femmes parlementaires, d'une part, et leur parti ainsi que le mouvement des femmes extérieur au parlement, d'autre part. Les organisations féminines peuvent apporter aux femmes politiques l'appui de leur base, soutenir les candidatu-

res féminines et développer la confiance. Les organisations de femmes peuvent aussi participer matériellement aux campagnes, aider à accroître la visibilité et la légitimité des candidates. Ce type d'initiatives peut être encadré par des organisations internationales telles que l'UIP qui joue un rôle important dans la constitution de regroupements d'intérêt et de réseaux ou dans l'amélioration du travail des femmes parlementaires. L'UIP est également favorable au partenariat entre les femmes et les hommes pour influencer et faire changer la politique.

### ***Comment exercer une influence***

Dépasser la question du nombre implique d'examiner les possibilités d'action des femmes au sein du parlement et comment elles peuvent faire la différence. La présence des femmes dans un parlement peut faire la différence en matière de redéfinition des priorités politiques et des ordres du jour. Les femmes doivent apprendre les règles de la vie parlementaire et la manière de les utiliser pour promouvoir les questions féminines et exercer un poids sur les processus de décision. Les efforts des femmes pour changer les règles et le discours parlementaires doivent être soutenus par une formation et un encadrement spécial; ceci afin de bien distinguer entre les problèmes auxquels les femmes ont à faire face et le point de vue des femmes; et d'apprendre à communiquer avec les médias et les associations féminines.

Pour changer les règles, différentes stratégies peuvent être envisagées. Tout d'abord, l'instauration d'un mécanisme de contrôle de la mise en vigueur des décisions politiques et d'encadrement de la défense des intérêts des femmes; ensuite, l'adoption de quotas au sein des commissions parlementaires où les femmes sont sous-représentées; puis une législation adaptée au fur et à mesure que de nouveaux problèmes se posent aux femmes. Dans la stratégie générale visant à aider les femmes à exercer une influence sur la politique, il ne faut pas oublier combien il est nécessaire de changer les mentalités dans la société, d'approfondir les études sur la situation des femmes, de former ces dernières, d'attirer l'attention des médias, de se réunir pour coopérer entre membres du parlement, associations et groupes d'intérêt qui travaillent chacun en faveur de la participation politique des femmes.

Ainsi, en Afrique du Sud, des changements institutionnels sont intervenus dans les travaux du Parlement depuis 1994, comme, par exemple, la création d'un budget consacré aux questions féminines ou bien celle d'organismes natio-

naux spécifiques, parmi lesquels le Bureau du statut des femmes et la Commission d'égalité entre les sexes. Ceci a permis une meilleure prise en compte des intérêts des femmes dans la politique de développement et dans la mise en vigueur des décisions gouvernementales. En Norvège, la participation politique des femmes repose sur une conviction profonde que chacun des deux sexes représente une catégorie politique qui doit être paritairement représentée en politique.

### **Leçons à retenir**

La première leçon à retenir est que les femmes sont encore loin de représenter une masse critique dans les parlements. En dépit des progrès accomplis, les différences sont énormes entre les continents. En Afrique, en haut de la liste, on trouve le Mozambique et l'Afrique du Sud où l'adoption de quotas de fait par le parti majoritaire a permis la présence de 30% de femmes au parlement. En Afrique francophone, les Seychelles avec 23% de femmes parlementaires et le Sénégal avec 19% ont un nombre proche de la masse critique. Mais, dans les autres pays afri-

*En Afrique du Sud, l'adoption de quotas de fait par le parti majoritaire a permis la présence d'une masse critique de 30% de femmes au parlement.*

cains francophones, la représentation des femmes n'atteint pas 10%.

Le niveau élevé de pauvreté et d'exclusion sociale en Afrique francophone ne met pas seulement en péril l'avenir de la démocratie, mais affecte directement le statut des femmes et toute chance d'amélioration. Le processus de transition vers la démocratie et la consolidation régionale ne se sont pas traduits en termes de partage du pouvoir entre les hommes et les femmes ni de mise à l'ordre du jour d'une politique d'égalité entre les sexes dans les divers pays.

Pour que les femmes fassent campagne comme les hommes, il faut qu'elles disposent de moyens politiques et économiques correspondants. Pour être élue sur la liste d'un parti, il faut avoir les moyens de faire sa tournée électorale et de se faire un nom. Dans un environnement électoral qui est de plus en plus personnalisé, il faut que les femmes disposent de fonds qui leur permettent de faire campagne tout comme les hommes.

Une plus grande mobilisation sociale est donc nécessaire autour de l'égalité des

sexes. L'instruction civique et la formation des électeurs par les ONG, des campagnes organisées par la société civile, l'engagement des réseaux des femmes parlementaires sur le terrain sont essentiels pour consolider le pouvoir politique des femmes et les aider à être plus efficaces. Le contrôle du respect des engagements internationaux et la mise en place d'institutions consacrées au progrès des femmes doivent faire l'objet des efforts concertés de tous pour améliorer l'accès des femmes au pouvoir politique.

En même temps, il convient d'alimenter un réservoir de candidates. Beaucoup trop souvent, les femmes qui sont entrées et qui restent dans la vie politique appartiennent à une élite; celle-ci doit s'élargir au delà des barrières culturelles, sociales, politiques et économiques. En Afrique francophone, comme dans de nombreux autres pays africains, les femmes ont besoin d'acquérir une formation, un talent politique, d'accéder aux médias et aux moyens financiers pour se porter candidates, pour être élues, puis pour être efficaces devant les propositions d'ordre du jour à l'assemblée.

En ce qui concerne les médias, il faut faire naître et développer le concept d'égalité, mettre en lumière les sujets qui concernent les relations hommes-femmes. Les journalistes sont des acteurs importants dans la fabrication de l'image des femmes parlementaires et dans l'éducation et la mobilisation de l'électorat. Il serait intéressant d'étudier plus attentivement la couverture par les médias de la participation des femmes à la vie politique de cette région.

Dans les rangs du parlement, on enregistre un certain progrès. En Afrique du Sud, l'augmentation du nombre de femmes a coïncidé avec l'adoption de lois concernant divers sujets touchant les femmes, comme, par exemple, l'égalité des chances au travail, la maternité et la santé. Mais il reste beaucoup à faire pour réformer les règles de fonctionnement du Parlement, pour apprendre à former des alliances au sein des partis et par delà les partis, pour modifier l'attitude des parlementaires masculins. La création d'organismes institutionnels chargés des femmes et de l'égalité a eu des effets positifs dans de nombreux pays et contribue efficacement à la réforme. Toutefois, dans certains cas, ces organismes doivent être rendus plus fonctionnels et recevoir des moyens financiers appropriés.

Comme on peut le constater, la question féminine reste encore presque exclusivement dans la main des femmes, qu'elles soient au parlement ou dans la société civile. Et la participation, l'engagement des hommes pour la cause de l'intégration politique des femmes est la nouvelle alliance à obtenir. Le défi du nombre doit devenir le défi du partenariat avec les hommes en faveur du changement.

## ***Le chemin à parcourir***

Les diverses contributions au présent manuel ouvrent un vaste horizon de recherches complémentaires. Ainsi, il est nécessaire de poursuivre l'investigation sur les diverses stratégies dont les femmes disposent pour modifier l'orientation politique, et de mieux recenser les succès obtenus en la matière. Il est aujourd'hui nécessaire de faire connaître l'apport, potentiel ou déjà réalisé, des femmes en politique; au-delà de leur représentation formelle au parlement, quelle est leur influence et comment l'exercent-elles?

Sans nul doute, les expériences en matière de quotas ont joué un rôle positif. Les adeptes de cette procédure la considèrent comme une mesure rapide et efficace en faveur de la représentation des femmes. Mais les expériences décrites dans cet ouvrage prouvent qu'il ne s'agit ici que d'un moyen pour féminiser les organes législatifs, mais en aucune manière d'une garantie. Sans oublier qu'il est nécessaire de surveiller les décrets d'application qui assortissent les lois, faute de quoi ces dernières sont contournées par les partis politiques.

L'attention ne doit pas s'écarter d'un aspect tout aussi important, celui du développement et de la mise en vigueur de mesures visant à supprimer les inégalités, du financement d'une politique qui englobe les deux sexes, de la création d'organismes chargés de la mise en vigueur et du contrôle des engagements politiques nationaux et internationaux. Les efforts amorcés en Afrique francophone pour réorienter les projets législatifs doivent être approfondis pour ouvrir plus largement, au parlement, la voie à une transformation sociale dont bénéficieront tous les citoyens et toutes les citoyennes.

Les objectifs stratégiques définis par le Plan d'action de la Conférence de Pékin fournissent la base nécessaire d'une politique offrant aux femmes une égalité des chances et leur ouvrant l'accès au pouvoir. Le seuil de représentation de 30% de femmes dans les organes de décision est un des objectifs votés par le Conseil économique et social des Nations Unies. L'égalité est une valeur démocratique que toute société doit porter en elle et défendre. Le besoin d'une politique qui tienne compte des deux moitiés de l'humanité ne peut cesser d'être l'objectif fondamental de toute action. Il est temps désormais de traduire le concept d'égalité en égalité de fait. Tant que les femmes ne participeront pas en tant que sujets au développement social et économique, le défi de la construction démocratique restera vain.

## Auteurs qui ont contribué a ce manuel

GEHAN ABU-ZAYD

est la responsable du Bureau du développement à *Gebril for Training and Consultancy* (GETRAC) dont le siège est au Caire (Égypte) ainsi que membre du Bureau exécutif du Forum des ONG égyptiennes « Femmes et le développement ». Elle est aussi consultante de diverses organisations internationales, dont l'UNESCO. Elle a publié de nombreux textes sur les droits humains, la pauvreté et la participation des femmes en politique dans le monde arabe et particulièrement des articles dans : *International Dialogue Fund* (Pays-Bas, 1997); *Kul Al-Ossra* (Émirats Arabes unis, 1994); *Bent Al-Ard et Qadaya Al-Mar'aa Al-Arabeya* (1990); *Bent El Ard* (1983-1993); ainsi qu'une colonne hebdomadaire dans *Al-Araby* entre 1994 et 1996.

MAÎTRE GRÂCE D'ALMEIDA

avocate au Barreau de Paris puis du Bénin de 1978 à 2000, a été la seule femme membre du Parlement de transition de son pays en 1990. Elle a beaucoup contribué à la promotion des droits humains, des droits des femmes, de la politique du « genre » et de la parité, de la démocratie et de la justice, notamment en fondant l'Association des Femmes Juristes du Bénin et en travaillant pour plusieurs organismes internationaux. Nommée ministre de la Justice du Bénin en 1995, elle s'est attachée à la promotion d'une démocratie intégrant les compétences féminines dans l'arsenal politique. Elle dirige actuellement le Projet Justice du Programme des Nations Unies pour le Développement en République d'Haïti.

JULIE BALLINGTON

est responsable du projet « Genre et participation politique » à *l'International Institute for Democracy and Electoral Assistance* (International IDEA) dont le siège est à Stockholm, Suède. Avant de rejoindre International IDEA, en 2001, elle était chargée de recherches et directrice de projet « Gender and elections » à *l'Electoral Institute of Southern Africa* (Institut d'Afrique australe pour l'étude des systèmes électoraux) à Johannesburg, Afrique du Sud. Elle a effectué de nombreux travaux sur la représentation politique des femmes, la participation aux élections et la politique électorale. Elle achève actuellement une thèse de doctorat sur la participation et la représentation des femmes aux élections depuis la démocratisation de l'Afrique du Sud, en 1994.

NESTORINE P. COMPAORÉ

est consultante en développement social et enseignante en communication pour le développement à l'Université de Ouagadougou. Elle a mené plusieurs études d'impact de projets de développement sur les femmes burkinabé. Elle a travaillé comme conseillère en relations hommes-femmes pour la coopération canadienne au Burkina Faso et réalisé des consultations pour renforcer la prise en compte des femmes dans le programme de coopération entre le Danemark et le Burkina Faso. Elle est actuellement consultante en genre pour le Centre pour la gouvernance démocratique (CGD) poursuit des recherches sur la représentation des femmes dans les instances dirigeantes au Burkina Faso afin de constituer une base de données sur le sujet.

DRUDE DAHLERUP

est professeure de sciences politiques à l'Université de Stockholm (Suède). Ses recherches concernent les femmes en politique, les mouvements sociaux, l'histoire du mouvement des femmes, la ségrégation des femmes sur le marché de l'emploi et les théories féministes. Parmi ses articles et ses ouvrages nous citerons : en danois, le plus récent : *Rødstrømperne - Den danske Rødstrømpebevægelses udvikling, nytænkning og gennemslag 1970-1985*. Bd. I-II, Gyldendal 1998. (Les chaussettes rouges : essor et retombée, nouvelle contribution du mouvement de libération des femmes danoises, 1970-1985). En anglais, notamment : *The New Women's Movement, Feminism and Political Power in Europe and the USA*, Sage, 1986; « From a Small to a Large Minority, Women in Scandinavian Politics », *Scandinavian Political Studies*, Vol.11, n° 4. 1988. Dans les cinq langues nordiques : un manuel sur la représentation des femmes, publié par le Conseil des ministres nordiques.

AISSATA DE DIOP

est chargée de programme au Bureau pour la gouvernance du PNUD en Mozambique, responsable du soutien au Parlement, à la police et aux projets relatifs aux droits humains. Elle est membre du Bureau exécutif de *Women in Law and Development-WILDAF* (Femmes, Droit et développement), un réseau associatif de femmes africaines, dont le siège est à Harare. Elle a coordonné un projet UNIFEM/IAD (Institut africain pour la démocratie), sur les femmes en politique dans plusieurs pays d'Afrique centrale et occidentale. Elle a aussi participé à plusieurs campagnes pour la promotion des droits des femmes et poursuivi des études sur la participation des femmes aux élections au Sénégal.

DOCTEURE FRENE GINWALA

a été élue présidente de l'Assemblée nationale d'Afrique du Sud après les premières élections démocratiques, en 1994, et fut réélue en 1999. Avant de revenir en Afrique du Sud en 1991, Dre Ginwala avait été chargée de recherches et porte-parole du Congrès national africain (ANC) en exil. Elle est actuellement membre du Comité exécutif national et du Comité national de travail de l'ANC. Les thèmes principaux de ses travaux concernent la démocratie, le développement et la participation des femmes au pouvoir. Dre Ginwala est aussi coprésidente de *Global Coalition for Africa* et a été nommée commissaire de la Commission sur la sécurité des personnes

DRE. AZZA KARAM

est directrice de programme à la Conférence mondiale pour la religion et la paix, à New York (E-U). Avant rejoindre cette organisation elle était maître de conférence en sciences politiques à l'Université de Queens, Belfast (Irlande du Nord). Après avoir été chargée de programme à International IDEA, elle a créé le service « Genre et monde arabe » en 1996. Au nombre de ses publications on peut citer : *Women, Islamism and State : Contemporary Feminisms in Egypt*, 1998; Le Manuel de International IDEA *Les Femmes au parlement : Au delà du nombre* (co-auteure), 1998; *A Woman's Place : Religious women as Public Actors* (co-auteure), 1998, et *Tansnational Political Islam* (co-auteure, à paraître).

DRE. JONI LOVENDUSKI

est professeure de sciences politiques à Birbeck College, Université de Londres (G-B). Elle poursuit des recherches sur le comportement politique des femmes britanniques et européennes et s'intéresse particulièrement à la représentation des femmes en politique. Ses principaux livres sont : *Women and European politics*, 1986, une étude comparative sur l'influence des femmes et du féminisme en Europe; *Political Recruitment* (avec Pippa Norris), 1995, une étude sur la procédure de sélection des candidats aux élections britanniques; *Contemporary Feminist Politics* (avec Vicky Randall), 1993, une étude du mouvement féministe britannique sous les gouvernements Thatcher; *Politics and society in Eastern Europe* (avec Jean Woodal), 1989. Elle a également contribué à *The Politics of the Second Electorate*, 1981; *The New Politics of Abortion*, 1986; *Gender and Party Politics*, 1993; *Different Roles, Different Voices*, 1994; *Women in Politics*, 1996; *Feminist Politics* (sous sa direct.), 1996.

DR. RICHARD E. MATLAND

est professeur associé de sciences politique à l'Université de Houston (E-U) et professeur assistant au Département de la théorie de l'administration et de l'organisation à l'Université de Bergen (Norvège). Ses thèmes de recherches concernent les femmes et la politique, la politique comparée et le service public. Ses travaux sur les femmes et la politique ont été publiés dans les meilleures revues de science politique, notamment dans *British Journal of Political Science*, *The Journal of Politics*, *Comparative Political Studies* et *Canadian Journal of Political Science*. On y retrouve un thème récurrent, celui des effets des systèmes électoraux sur la représentation des femmes. Il a particulièrement étudié les systèmes électoraux et la représentation des fem-

mes au Canada, au Costa Rica, en Norvège, en Suède et aux États-Unis. Il est coauteur d'un ouvrage à paraître en 2003, *Women's Access to Political Power in Post-Communist Europe*.

MAVIVI MYAKAYAKA-MANZINI est actuellement chargée des affaires internationales au Bureau du président du Congrès national africain (ANC). Lorsqu'elle était députée à l'Assemblée nationale d'Afrique du Sud, elle fut conseillère parlementaire du vice-président de cette Assemblée jusqu'en 1999. Elle a été rédactrice à *Voice of Women* et au journal de la section féminine de l'ANC où ses recherches et ses écrits ont porté sur l'égalité des sexes et l'organisation des femmes pour le changement. Elle a participé aux négociations sur les textes transitoires et définitifs de la nouvelle Constitution d'Afrique du Sud. Elle a publié de nombreux travaux sur les thèmes relatifs aux femmes en général et à leurs expériences en Afrique du Sud en particulier.

CHRISTINE PINTAT a été, pendant de nombreuses années, chargée du programme sur le statut des femmes à l'Union interparlementaire (UIP), l'association mondiale des parlements. Les recherches approfondies qu'elle a menées dans ce cadre portent sur la participation des femmes à la vie politique et parlementaire. Elle a participé à la rédaction des publications de l'UIP sur ces sujets. Parmi ses publications les plus récentes : *Politique, le point de vue des femmes* (2000); un dossier d'information « Femmes en politique, 1945-2000 »; *La Participation des femmes à la vie politique* (2000); *Bibliographie mondiale sur les femmes en politique* (1998); Enquête sur les hommes et les femmes en politique dans le monde : La démocratie en route (1997); Enquête *Femmes dans les parlements* (1945-1995) (1995). Elle est également char-

gée de trois autres programmes : le Programme interparlementaire pour la sécurité et la coopération dans les pays méditerranéens, le Programme de droit international humanitaire, et la Question chypriote.

MARIE-JOSÉ PROTAIS

a édité la version française de ce manuel. Journaliste, elle a été responsable de plusieurs revues françaises consacrées au développement et à la coopération et rédactrice en chef adjointe de *Jeune Afrique économie*. Elle a créé et dirigé les *Éditions francophones d'Amnesty International* et a été consultante senior à la Direction des femmes et à la Direction de l'information de la FAO. Elle a fondé et présidé la section française d'*Amnesty International* et a été membre de la plateforme associative *Parité*, à Paris. Elle a publié *Au-delà de l'État* (en coll. 1982), *Le Rôle économique des femmes dans le développement rural - Promotion des activités génératrices de revenus* (co-ed. 2000 en anglais et en français), ainsi que de nombreux articles de presse et édité plusieurs ouvrages sur les droits humains et l'économie du développement.

DRE. SHIRIN RAI

est chargée de conférence au Département de sciences politiques et d'études internationales à l'Université de Warwick (R-U). Elle a publié *Gender and the Political Economy of Development : From nationalism to Globalisation* (2001); *Chinese Politics and Society : an Introduction* (en coll. 1997); *Women in the Face of Change : Soviet Union, Eastern Europe and China* (en coll. 1992); *Women and the State : International Perspectives* (1997), ainsi que de nombreuses recherches sur les femmes et la démocratie dans le monde en développement.

DRE. NADEZHDA SHVEDOVA

est une spécialiste internationale des femmes russes dans la politique russe. Elle est maître de recherches à l'Institut d'études américaines et canadiennes à l'Académie des sciences de Russie, à Moscou. Elle a été consultante, notamment à la Douma russe, au Soviet suprême, au Ministère de la Santé et au Ministère des Affaires étrangères. Elle a publié de nombreux travaux sur les femmes en politique en Russie, dans l'ex-URSS et aux États-Unis. Parmi ses publications : *The Code of Honour of the Russian Women's Movement* (1993); *The Abyss* (1988); « Women in Russian Elections » in *Women in Politics and Society* (1996).

DRE. MARIETTE SINEAU

est spécialiste de science politique, directrice de recherches au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), à Paris, dans le cadre du Centre d'étude de la vie politique française (CEVI-POF), rattaché à la Fondation des sciences politiques. Ses recherches principales portent sur les opinions politiques des femmes et le comportement des femmes politiques. Elle s'est également intéressée à la politique familiale et à la protection des enfants. Parmi ses récentes publications, citons : *Profession : femme politique. Sexe et pouvoir sous la Ve République* (Paris, Presses de Sciences Politiques, 2001), *Who Cares ? Women's Work , Childcare, and Welfare State Redesign* (en coll. avec Jane Jenson, University of Toronto Press, 2001), et *Mitterrand et les Françaises : un rendez-vous manqué* (en coll. avec J. Jenson, Paris, Presses de Sciences Politiques, 1995).

est professeure au Département de sciences politiques à l'Université d'Oslo (Norvège). Elle poursuit des recherches sur la direction politique social-démocrate. Elle a consacré de nombreux travaux à la législation et la politique relatives à l'égalité entre les sexes dans les pays nordiques, à la politique des syndicats et à la participation des femmes en politique. Elle a représenté la Norvège aux Nations Unies, à l'UNESCO et aux comités du Conseil de l'Europe traitant de la participation politique des femmes. Elle a été récemment nommée à un groupe de recherche du gouvernement chargé d'étudier les nouvelles orientations de la distribution des pouvoirs entre l'État et les partenaires de la société civile. Parmi ses articles publiés en anglais : « The Rethoric of Difference : On Women's Inclusion into Political Elite » in *Politics and Society* (1991); « The Uneven Advance of Norwegian Women » in *New Left Review* (1991); « Ending the Male Political Hegemony : The Norwegian Experience » sous la dir. de Joni Lovenduski & Pippa Norris; *Gender and Party Politics* (1993); « From Movement to Government » in *A rising Public Voice : Women in Politics Worldwide* (sous la dir. de Alida Brill, 1995); « Women in Politics in Norway » in *Quoten und Gleichstellung* (sous la dir. de Kathrin Arioli, 1996); « A Tale of Two Decades » in *Challenges to Political Parties* (sous la dir. de Kåre Strøm & Lars Svaasand, 1997); « Scandinavian Feminist Debates on Citizenship » in *International Political Science Review* (2000).

est de nationalité burkinabé. En 1982, elle a obtenu un doctorat de 3e cycle en sciences de l'éducation à l'Université de Paris XIII. Elle est aujourd'hui députée à l'Assemblée nationale depuis 1999.

Auparavant elle a été ministre de la Promotion de la femme de 1997 à 1999, inspectrice d'État de 1996 à 1997, ministre de l'Enseignement de base et de l'alphabétisation de 1988 à 1995, secrétaire d'État à l'Action sociale de 1987 à 1988. Elle a enseigné dans divers établissements et est membre fondateur du *Forum for African Women Educationalists* (Forum des enseignantes africaines), dont elle préside l'antenne du Burkina Faso. Elle a été également membre du Forum international sur l'éducation pour tous (UNESCO) de 1997 à 2000 et présidente de l'Initiative pour l'éducation des filles en Afrique de l'Ouest (UNICEF) de 1996 à 1999.

## A PROPOS DE INTERNATIONAL IDEA

### *Objectifs*

Créé en 1995, International IDEA (l'Institut International pour la Démocratie et l'Assistance Electorale) a pour objet :

- \* De promouvoir et de faire progresser la démocratie durable;
- \* d'améliorer et de consolider les processus électoraux;
- \* d'offrir un forum de débat et d'action aux individus et aux organisations engagés dans la promotion de la démocratie.

Avec des membres dans le monde entier et une portée globale, International IDEA est la seule organisation internationale ayant pour mandat exclusif d'élargir les espaces démocratiques de par le monde. Il est indépendant de tout intérêt national et s'adapte à toute situation pour répondre avec rapidité aux demandes qui lui sont adressées.

### *Membres*

International IDEA compte actuellement 19 Etats membres représentant les quatre continents et cinq organisations non-gouvernementales internationales. International IDEA a également des accords formels de coopération avec plusieurs organisations inter-gouvernementales et agences multilatérales.

### *Actions*

International IDEA :

- \* Aide les pays à renforcer leurs capacités pour consolider les institutions démocratiques;
- \* offre un lieu de réunion et facilite le dialogue entre les acteurs de la démocratie du monde entier;
- \* développe les connaissances sur les élections et l'observation des élections;
- \* encourage la transparence, la responsabilité, le professionnalisme et l'efficacité pour l'organisation et le déroulement des élections, dans un contexte de développement démocratique;
- \* élabore et diffuse des normes, règles et principes directeurs qui favorisent le pluralisme et le processus démocratique.

International IDEA  
Strömsborg  
SE-103 34 Stockholm, Suède  
Tél : + 46 8 698 3700  
Fax : + 46 8 20 24 22  
E-mail : [info@idea.int](mailto:info@idea.int)  
Website : <http://www.idea.int>





















